



FRAYSSINET

## FICHE D'INFORMATION DE SECURITE

## INSEMO ST Zn-Mn

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. IDENTIFICATEUR DU PRODUIT :**

ENGRAIS AVEC ADDITIF AGRONOMIQUE NF U44-204 avec stimulateur de croissance racinaire  
Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (CE) n°834/2007

**1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES :**

Utilisation pertinente : Produit utilisable sur toutes cultures. Convient pour les usages professionnels et amateurs (grande culture, horticulture, arboriculture, jardin et espaces-verts, plantes d'intérieur...) Respecter les doses et conditions d'emploi indiquées sur l'emballage.

Utilisation déconseillée : les usages non mentionnés ci-dessus sont exclus.

**1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE D'INFORMATION DE SÉCURITÉ :**

Fabricant :

FRAYSSINET S.A.S. - 81240 ROUAIROUX - FRANCE

TEL. +33 (0)5 63 98 42 08 / FAX +33 (0)5 63 98 47 23

Mail : contact@frayssinet.fr

**1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE :**

En cas d'urgence, appeler le centre antipoison le plus proche. Numéro ORFILA : 01 45 42 59 59.

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE :**

Produit non classé. Le mélange ne nécessite pas l'élaboration d'une FDS selon les critères définis à l'article 31 du règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).

**2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE :**

L'étiquetage du produit est en conformité avec le règlement CE n°1272/2008 (CLP).

**2.3. AUTRES DANGERS :**

Aucune phrase de danger.

Le produit n'est pas classé selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. MÉLANGES :**

Le produit n'est pas considéré comme dangereux ou risqué car c'est un mélange des matières premières suivantes : stimulateur de croissance racinaire AMM N° 10800023 (principe actif d'origine naturelle végétale), sulfate de manganèse, sulfate de zinc.

Nom Chimique	Numéro d'identification	Classification & phrases de risque	Concentration
Sulfate de Manganèse (II) Monohydraté	(CAS) 10034-96-5 (CE) 232-089-9 (Index) 025-003-00-4	Stot Re 2 - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Aquatic Chronic 2 – H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.	<10%
Sulfate de Zinc Monohydraté	(CAS) 7446-19-7 (CE) 231-793-3 (Index) 030-006-00-9	Acute Tox.4 - H302 : Nocif en cas d'ingestion. Eye Dam.1 - H318 : Provoque des lésions oculaires graves. Aquatic Chronic 1 – H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	<10%

**4. PREMIERS SECOURS****4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS :**

**En cas d'inhalation** : retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais et si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**En cas de contact avec la peau** : laver la peau avec beaucoup d'eau, si une irritation persiste, appeler un médecin.

**En cas de contact avec les yeux** : laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau en écartant les paupières pendant 15 min et si une irritation persiste, consulter un spécialiste.

**En cas d'ingestion** : appeler un médecin, en cas de doute ou si les symptômes persistent.

**4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS** : Non concerné.

**4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES** : Non concerné.

## **5. MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1. MOYENS D'EXTINCTION** : Utiliser un matériau approprié pour étouffer le foyer.

**5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DU MÉLANGE** : Non concerné. Le produit n'est pas combustible.

**5.3. CONSEILS AUX POMPIERS** : Porter un vêtement de protection et un appareil respiratoire autonome.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE** : Observer les mesures de protection indiquées dans les autres sections.

**Déversement mineur** : limiter l'écoulement en utilisant des barrières de confinement adaptées et utiliser des absorbants spécifiques.

**Déversement majeur** : faire intervenir une société spécialisée dans le pompage de produits liquides.

**6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** : Éviter la contamination des points d'eau.

**6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE** : Recueillir dans un récipient approprié et éliminer les déchets dans une installation autorisée.

**6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES** : Aucune.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER** : Porter des gants de protection.

**7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS LES ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS** : Conserver à l'abri de l'humidité et dans son récipient d'origine fermé. Température de conservation : entre 15°C et 50°C ; éviter les trop basses températures (<0°C) et fortes chaleurs (>50°C) ; cuvette de rétention sous les bacs.

**7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)** : Non concerné.

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE** :

**Limites d'Exposition** : non déterminées.

**8.2. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION** :

**Protection respiratoire** : aucun nécessaire.

**Protection des mains** : port de gants appropriés, laver soigneusement les zones exposées avec eau et savon.

**Protection des yeux** : éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection étanches pendant les opérations présentant un risque probable d'exposition.

**Ingestion** : ne pas manger, ne pas boire ou fumer en utilisant le produit, ne pas avaler, conserver hors de portée des enfants.

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES** :

<p>a) <b>État physique</b> : liquide</p> <p>b) <b>Couleur</b> : marron clair</p> <p>c) <b>Odeur</b> : aucune</p> <p>d) <b>Point de fusion/Point de congélation</b> : Décomposition thermique avec dégagement de vapeurs (NH<sub>3</sub>, SO<sub>2</sub>) à partir de 100°C.</p> <p>e) <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b> : &gt;100°C</p> <p>f) <b>Inflammabilité (solide, gaz, liquide)</b> : Non inflammable</p> <p>g) <b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b> : Aucune donnée n'est disponible</p> <p>h) <b>Point d'éclair</b> : &gt;280°C</p> <p>i) <b>Température d'auto-inflammation</b> : Aucune donnée n'est disponible</p> <p>j) <b>Température de décomposition</b> : Aucune donnée n'est disponible</p>	<p>k) <b>pH</b> : 3,7 (selon la norme NF EN 13037)</p> <p>l) <b>Viscosité cinématique</b> : Aucune donnée n'est disponible</p> <p>m) <b>Solubilité</b> : soluble dans l'eau, non soluble dans les solvants organiques.</p> <p>n) <b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b> : Aucune donnée n'est disponible</p> <p>o) <b>Pression de vapeur</b> : Aucune donnée n'est disponible</p> <p>p) <b>Densité relative</b> : 1,23 kg/m<sup>3</sup> (selon la norme NF EN 12580)</p> <p>q) <b>Densité de vapeur relative</b> : Aucune donnée n'est disponible</p> <p>r) <b>Caractéristiques des particules</b> : Non applicable</p>
---	--

**9.2. AUTRES INFORMATIONS** : Aucune.

## **10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1. RÉACTIVITÉ** : Aucune réaction dangereuse connue. Corrosif pour les métaux : Aluminium.

**10.2. STABILITÉ CHIMIQUE** : Stable dans des conditions de température, de pression et d'utilisation normales.

**10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES** : Aucune.

**10.4. CONDITIONS À ÉVITER** : Éviter le contact avec les matières incompatibles. Contact prolongé avec la peau, chauffage du produit ; prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir la contamination d'eau.

**10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES** : Acides forts – oxydants forts.

**10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX** : dioxyde de soufre.

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### **11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES**

Mélange :

Le produit n'a pas de classement toxicologique selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

a) **toxicité aiguë** : Informations non disponibles.

b) **corrosion cutanée/irritation cutanée** : Informations non disponibles.

c) **lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Informations non disponibles.

d) **sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Informations non disponibles.

e) **mutagénicité sur les cellules germinales** : Informations non disponibles.

f) **cancérogénicité** : Informations non disponibles.

g) **toxicité pour la reproduction** : Informations non disponibles.

h) **toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Informations non disponibles.

i) **toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée** : Informations non disponibles.

j) **danger par aspiration** : Informations non disponibles.

**Information sur les voies d'exposition probables :**

**Inhalation** : irritation des voies respiratoires supérieures.

**Contact avec la peau** : irritation mécanique de la peau.

**Contact avec les yeux** : irritation oculaire d'ordre mécanique.

**Ingestion** : irritation des tissus digestifs.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques chimiques et toxicologiques du produit :**

**En cas d'inhalation** : les symptômes peuvent inclure inflammation du nez et de la gorge, toux et éternuements.

**En cas de contact avec la peau** : les symptômes peuvent inclure démangeaisons et rougeurs.

**En cas de contact avec les yeux** : les symptômes peuvent inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmoiements.

**En cas d'ingestion** : les symptômes peuvent inclure douleurs, vomissements, sensibilité de l'abdomen, nausées, présence de sang dans les vomissements et dans les selles.

### **11.2. INFORMATIONS SUR LES AUTRES DANGERS**

Informations non disponibles.

## **12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1. TOXICITÉ** : Non dangereux pour l'environnement. Respecter les doses d'utilisation prescrites.

**12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ** : Pas d'informations supplémentaires.

**12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION** : Pas d'informations supplémentaires.

**12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL** : Pas d'informations supplémentaires.

**12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET vPvB** : Le produit ne répond pas aux critères des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) / des substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).

**12.6. PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTÈME ENDOCRINIEN** : Produit ne contenant pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

**12.7. AUTRES EFFETS NÉFASTES** : Pas d'informations supplémentaires.

## **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS :**

Déchet non considéré comme dangereux au titre du règlement (UE) No 1357/2014 de la commission du 18 décembre 2014 remplaçant l'annexe III de la directive 2008/98/CE.

Déchets et emballages résultant de l'utilisation : collecte et élimination par des sociétés spécialisées pour le recyclage des matières plastiques (sacs en PELD, étiquettes PP et maxi sacs en PP avec sache intérieure PELD).

L'élimination du contenu/réceptacle doit se faire selon les règles nationales.

---

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR, RID, ADN, IMDG, RID, ICAO, IATA-DGR : Non réglementé.

14.1. NUMÉRO ONU : Non concerné.

14.2. DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU : Non concerné.

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT : Non concerné.

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE : Non concerné.

14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Non concerné.

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR : Non concerné.

14.7. TRANSPORT MARITIME EN VRAC CONFORMÉMENT AUX INSTRUMENTS DE L'OMI : Non concerné.

---

## **15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT :

15.1.1. Règlements UE :

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH).

Ne contient aucune substance de la liste des substances candidates à la substitution REACH.

Ne contient aucune substance de l'annexe XIV de REACH listant les substances soumises à autorisation.

15.1.2. Directives nationales :

Respecter la réglementation en vigueur.

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE : non effectuée pour ce mélange.

---

## **16. AUTRES INFORMATIONS :**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

La classification du mélange est faite en accord avec l'annexe I 3.1.1. du règlement (CE) n°1272/2008

Dernière mise à jour : 01/08/2023

Modifications effectuées : mise en conformité avec le règlement (CE) n° 2020/878 du 18 juin 2020.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE : OZOR PRO LIQUID

---

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Fabricant : IF TECH – Centre Florilore – 3 rue des Magnolias – 49130 Les Ponts-de-Cé - France  
n° d'urgence : (0033) (0)2 41 72 14 27

Nom du produit : **OZOR PRO LIQUID**

Type d'utilisation du produit : Matière fertilisante – Norme CE

Produit utilisable en Agriculture biologique conformément au règlement CEE N° 848 / 2018

Mycorhize : *Glomus intraradices* souche CMCCROC7

Utilisé pour le pelliculage des semences de gazon

---

### 2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Extrait d'algues 32% + eau 68%+ mycorhizes

Macronutriments : N = 0.3 – 0.4% / P = 0.01 – 0.02 % / K = 6 -7 % / S = 0.3 – 3 % / Ca = 0.1 -0.3 %  
Mg = 0.5 – 0.9 %

---

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Selon le Règlement CE n°1272/2008 et la Directive 67/548/EEC, ce produit n'est pas classé comme dangereux. Aucun pictogramme de danger ne sont à mentionner sur l'étiquetage.

---

### 4. PREMIERS SECOURS

Yeux : rincer à l'eau immédiatement et abondamment pendant 10 minutes. La paupière doit éviter le contact avec le globe oculaire tout le temps du rinçage. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Peau : quitter les vêtements et rincez avec de l'eau et du savon la zone irritée. Si le problème persiste, consulter un médecin. Lavez les vêtements avant de le remettre.

Ingestion : rincer la bouche et donner de l'eau à boire. Si le sujet est inconscient, ne le faites pas vomir. Consulter un médecin.

Inhalation : peu probable

---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE, PREVENTION DES EXPLOSIONS ET DES INCENDIES

Inflammabilité : produit peu inflammable

Risque d'explosion : non explosif seul

Moyens d'extinction : pulvériser de l'eau ou toute poudre polyvalente (CO<sub>2</sub>)

Gaz émis : CO<sub>2</sub> et eau.

---

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Ne pas laisser contaminer les eaux, et les produits alimentaires lors du stockage ou de l'élimination. Eliminer dans un récipient adapté conformément aux prescriptions locales applicables.

---

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Ne pas stocker à une température supérieure à 25°C ou à la lumière solaire directe. Eviter les procédures causant la mise en suspension de poussières dans l'air et la création de poussières dans l'environnement de travail.

Produits de décomposition dangereux : Aucun

Produits de polymérisation dangereux : Pas de polymérisation

---

## 8. PROTECTIONS SPECIALES

Protections respiratoires : pas nécessaire dans des conditions de travail normales

Ventilation : Non requise en condition normale. Travailler dans un local correctement aéré.

Protection oculaire : Utiliser des lunettes de protection pour prévenir toute irritation (norme EN 166)

Protection de la peau : porter des vêtements de protection appropriés et des gants en latex selon la norme EN 374)

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Volatilité (%vol.) : Aucune

pH : 9 – 10 à 20°C

Apparence : liquide noir

Solubilité dans l'eau : complète

Odeur : Marine

---

## 10. DONNEES SUR LA REACTIVITE

Stabilité : produit stable ne se décomposant pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

Produits de décomposition dangereux : CO<sub>x</sub> et NO<sub>x</sub>

Moyen d'extinction : Eau pulvérisée, poudres polyvalentes, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Des effets toxicologiques sur la santé peuvent être causés en cas de surexposition à la substance (voir paragraphe 4 et 8)

---

## 12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

Persistance et biodégradabilité : Rapidement biodégradable.

Potentiel accumulatif : Pas d'accumulation dans l'environnement.

Précautions environnementales : Matière organique dégradable, ne pas verser dans le milieu aquatique en grande quantité.

---

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Conseils généraux : Produit organique non dangereux, pas de recommandation particulière.

Elimination des déchets : Consulter la réglementation locale

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport

---

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Non classé.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Produit conforme a la norme CE

Mélange Biostimulant microbien des végétaux (PFC6A) et Engrais organique solide (PFC1A)

Etabli le 12 décembre 2022 aux Ponts de Cé

Cette Fiche de Données de Sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.